

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **mardi 21 janvier 2020 à 20 h00** et je vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR

1. Délibération tarifs 2020
2. Délibération pour le versement du solde financier de l'UFVG et AC
3. Demande de concession
4. Réforme de la taxe d'habitation
5. Questions diverses

L'an deux mil vingt, le vingt et un janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millac, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Danielle MAYTRAUD, Maire.

Présents : Mesdames MAYTRAUD Danielle, BROOK Jean, CADU Sandrine, JOYEUX Françoise, Messieurs BILLY Gérard, DUROUSSEAU Jacky, GOURGEAU Roger, PELLETAN Francis, SAVARD Bernard et SOUCHAUD Vincent.

Excusée ayant donné procuration : Mme FISSOT Véronique à CADU Sandrine

Excusée : Mme ROUFFY Aurélie

Absente : Mme JOYEUX Flore

Secrétaire de séance : Mme JOYEUX Françoise

1. DON DE LA SECTION UFVG ET AC DE MILLAC

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la Section UFVG et AC de MILLAC s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 5 décembre et a décidé à l'unanimité de dissoudre l'association.

Elle a décidé de verser la totalité du solde en banque à la commune de MILLAC qui devra en contre partie assurer les commémorations.

Cette somme sera versée sur le budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le versement du solde en banque de la section UFVG et AC et s'engage à assurer les commémorations.

2. VOTE DES TARIFS COMMUNAUX

Madame le Maire rappelle les tarifs de l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de maintenir les tarifs pour l'année 2020 et d'appliquer les tarifs selon le tableau ci-dessous :

SALLE DES FETES	
Personnes de la commune	
<i>journée</i>	95 € + 55 € si chauffage
WE	135 € + 75 € si chauffage
SALLE DES FETES	
Personnes hors commune	
<i>journée</i>	120 € + 70 € si chauffage
WE	190 € + 100 € si chauffage
SALLE DU STADE	
<i>Personnes de la commune</i>	85 €
<i>Personnes hors commune</i>	105 €
DIVERS	
<i>Vaisselle cassée ou perdue</i>	1.50 €/pièce
Concession cimetière	
<i>Trentenaire</i>	50 €/m ²
<i>Cinquantenaire</i>	60 €/m ²
Concession columbarium	
<i>Trentenaire</i>	400 €/case
<i>Cinquantenaire</i>	600 €/case

3. DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE

Madame le Maire fait par d'un courrier reçu sollicitant la commune pour l'achat d'une concession dans le cimetière de la part de personnes n'habitant pas la commune mais dont la famille est inhumée au cimetière de MILLAC.

Le Conseil municipal rappelle que faute de place, il est nécessaire de procéder à des relèves de concessions abandonnées et que les places libérées sont de préférence réservées aux habitants de la commune. Il est donc proposé de faire un courrier aux demandeurs et leur

suggérer d'être inhumés dans la concession de leur famille si cela est possible.

4. REFORME DE LA TAXE D'HABITATION SUR LA RESIDENCE PRINCIPALE

Le secrétariat d'état auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics a transmis aux collectivités une simulation de la compensation de la Taxe d'Habitation aux communes par l'Etat. Dès 2021 la compensation des collectivités devrait être intégrale et pérenne.

Des informations complémentaires devraient être apportées courant de l'année.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux d'installation d'un pieu d'ancrage à Jousseau pour y fixer une drome sont en cours de réalisation par EDF. Deux arbres ont dû être abattus, le conseil municipal souhaite demander la fourniture de deux nouveaux arbres en compensation qui seront plantés un peu plus loin. La remise en état du site sera également évoquée.
- La réalisation de l'aire de camping-car et l'aménagement du terrain à côté de la salle des fêtes sont les projets 2020 retenus pour solliciter la subvention ACTIV 3 du Département.
- Des riverains ont sollicité la commune afin de rendre accessible aux engins agricoles le chemin de la Croix de la Mérotte. Une commission va se rendre sur place afin de déterminer les travaux à effectuer et si besoin solliciter un bûcheron.
- Le 3 mai prochain entre 12h et 13h30 la 3^{ème} manche de la coupe des nations espoirs U23 organisée par COMC passera par la rue Principale et se dirigera « route des Vieilles Forges » pour se rendre à Jousseau.
- Date de la prochaine réunion du Conseil municipal : **le mardi 18 février à 20 h**